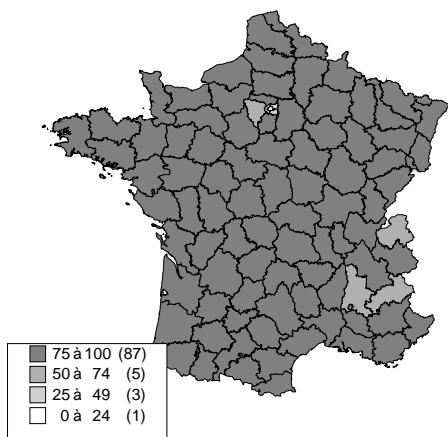


Les finances de l'intercommunalité

Avec seulement 15 créations (dont 5 communautés d'agglomération), l'année 2007 confirme la poursuite du ralentissement de l'évolution de l'intercommunalité fiscalisée. Ce phénomène n'est pas surprenant, les 2 588 Groupements à Fiscalité Propre (GFP) couvrant 91% des communes françaises au 31 décembre 2007. Le développement de l'intercommunalité fiscalisée n'a toutefois pas eu pour effet de réduire de manière significative le nombre de syndicats, forme la plus ancienne de l'intercommunalité.

La masse totale des budgets principaux des GFP (charges de fonctionnement et dépenses d'investissement) s'élève à 32,6 milliards d'euros, en progression de 8,5% par rapport à 2006 avec une augmentation de seulement 0,6% du nombre d'établissements. Par conséquent, le dynamisme budgétaire des GFP s'avère bien réel.

Part (en %) de la population regroupée en 2007 par département



Nombre de GFP et population par type au 01/01/2007

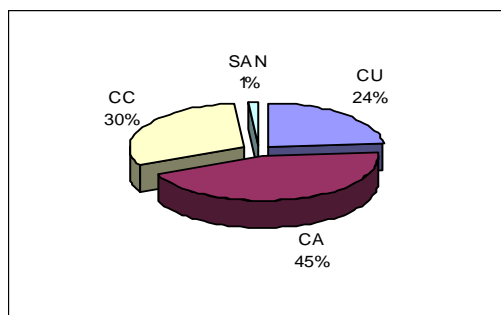
	effectif	nombre de communes	population		
			nombre d'habitants (en milliers)	répartition en%	07/06 en %
CU	14	358	6 251	11,5	0,5
dont TPU	11	325	5 912	10,9	0,5
CA	169	2 946	21 174	39,1	2,4
CC	2 400	30 081	26 476	48,8	1,5
dont TPU	1 012	12 533	14 365	26,5	2,9
SAN	5	29	319	0,6	-10,6
TOTAL	2 588	33 414	54 220	100,0	1,7
dont TPU	1 197	15 833	41 770	77,0	2,2

La DGFIP publie les résultats financiers et le dénombrement des groupements pour lesquels un compte de gestion a été rendu par le comptable public pour l'exercice 2007.

L'intercommunalité urbaine (communautés urbaines -CU-, communautés d'agglomération -CA-, syndicats d'agglomérations nouvelles -SAN-) concentre 51% de la population française regroupée en intercommunalité et totalise 68,5% des dépenses totales des GFP. Le poids des CA dans les dépenses totales se stabilise en 2007 (45%) et reste près de deux fois supérieur à celui des CU.

Les communautés de communes (CC) sont constituées en majorité sur des territoires ruraux. Elles regroupent près de 26,5 millions d'habitants. Les CC à TPU connaissent l'évolution démographique la plus importante (+2,9%).

Part des différentes catégories de groupements dans les volumes budgétaires



Fonctionnement

L'évolution des charges de fonctionnement s'explique principalement par la progression des frais de personnel.

Les évolutions constatées sont pour partie imputables aux modifications de périmètre (transferts de compétences) de l'intercommunalité fiscalisée depuis l'entrée en vigueur de la loi du 12 juillet 1999.

Les compétences ont ainsi été accrues ou redistribuées. En outre, certains organismes (CU ou CC) peuvent encore changer de régime fiscal, les SAN devant à terme devenir des CA.

Ainsi, les comparaisons avec les données 2006 constituent de simples indications qui doivent être relativisées compte tenu de l'ampleur des transformations du secteur.

Les CU dont le nombre est constant depuis plusieurs années ont stabilisé leurs budgets après avoir été l'objet d'importants transferts de compétences entre 2000 et 2003. Ainsi, leur gestion est marquée par une évolution modérée des frais de personnel (+4,1%) et une baisse des frais de gestion courante (- 3,7%).

Les CA, toujours en évolution démographique positive, connaissent une augmentation significative de leurs dépenses (+12,2% pour les charges de personnel et +5,1% pour les frais de gestion courante). Les reversements de fiscalité pèsent encore pour 46% dans les charges de fonctionnement. Consécutivement à l'accroissement de l'endettement constaté au cours des exercices précédents, les charges financières augmentent de 21,2%.

Les CC restent en nombre la catégorie de GFP la plus dynamique avec 11 créations en 2007 mais le volume de leurs charges de fonctionnement n'a progressé que de 5,9% contre 8,9% en 2006.

Le nombre de SAN diminue. Cette catégorie, au nombre de 5 en 2007, représente moins de 1,5% des masses budgétaires totales des GFP.

En 2007 les budgets annexes des GFP ont réalisé, en données non consolidées, 9,5 milliards d'euros de dépenses totales, soit une progression de +9,4% par rapport à 2006, évolution expliquée par une augmentation de 9,5% du nombre de budgets annexes.

Quatre secteurs d'activité couvrent près de 89% des dépenses :

- l'eau et l'assainissement (36%) ;
- les transports (28%) ;
- les ordures ménagères (13%) ;
- l'aménagement des zones industrielles et d'habitation (11%).

Les recettes fiscales (64%) et les dotations de l'État (27%) constituent toujours les principales ressources de fonctionnement des GFP

Les reversements de fiscalité ont été rajoutés aux produits de fonctionnement et intégrés dans les charges de fonctionnement.

Jusqu'en 1999, la taxe professionnelle unique (TPU) n'était obligatoire que pour les SAN et les communautés de villes. Les autres structures avaient le choix entre ce régime ou une fiscalité additionnelle reposant sur les quatre taxes ou encore sur une taxe professionnelle de zone. Au 1^{er} janvier 2007, plus de 42% des CC avaient opté pour la TPU (ce taux n'était que de 15% en 2000).

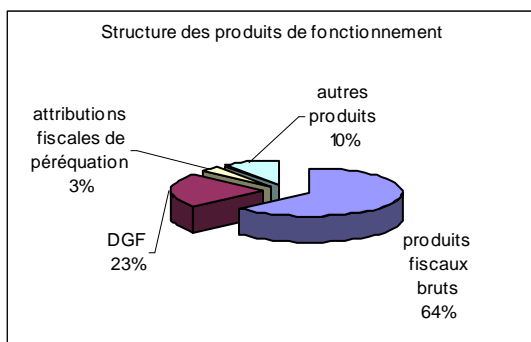
Section de fonctionnement

en millions d'euros

	communautés urbaines		communautés d'agglomération		communautés de communes		syndicats d'agglomération nouvelle		TOTAL	
	2007	07/06	2007	07/06	2007	07/06	2007	07/06	2007	07/06
Nombre d'établissements *	14	0	169	5	2400	11	5	-1	2588	15
	2007	07/06 en %	2007	07/06 en %	2007	07/06 en %	2007	07/06 en %	2007	07/06 en %
Charges de fonctionnement (1)	4 663	3,1	10 758	5,5	7 033	5,9	296	-4,2	22 750	5,0
Frais de gestion courante	878	-3,7	1 996	5,1	1 637	6,6	63	5,0	4 574	3,8
Frais de personnel	1 104	4,1	1 633	12,2	1 390	10,8	74	-9,8	4 201	9,0
Reversements de fiscalité	1 204	0,2	4 943	1,6	2 219	2,2	88	-2,2	8 454	1,5
Subventions versées **	1 087	5,3	1 572	5,8	1 362	7,8	25	-7,4	4 046	6,2
Charges financières	201	24,1	206	21,2	134	5,5	42	-2,3	583	16,1
Autres charges	189	23,5	408	25,2	291	2,1	4	-42,9	892	15,7
Produits de fonctionnement (2)	5 576	1,8	12 105	5,7	8 209	5,7	350	-5,7	26 240	4,7
Impôts et taxes	3 366	0,9	7 835	5,8	5 226	5,6	245	-2,8	16 672	4,6
dont Impôts directs	2 498	2,5	6 281	5,9	3 872	4,6	229	-4,6	12 880	4,6
Dotation globale de fonctionnement	1 452	1,5	3 108	6,0	1 511	4,9	50	-12,3	6 121	4,5
Attributions fiscales de péréquation	115	-2,5	317	-11,5	381	4,1	35	-7,9	848	-3,6
Autres produits	643	8,6	845	11,2	1 091	7,8	20	-16,7	2 599	8,8
Capacité d'autofinancement (A)=(2)-(1)	913	-4,2	1 347	7,3	1 176	4,3	54	-12,9	3 490	2,7

* Etablissements recensés pour lesquels un compte de gestion a été tenu durant l'exercice 2007 par le poste comptable

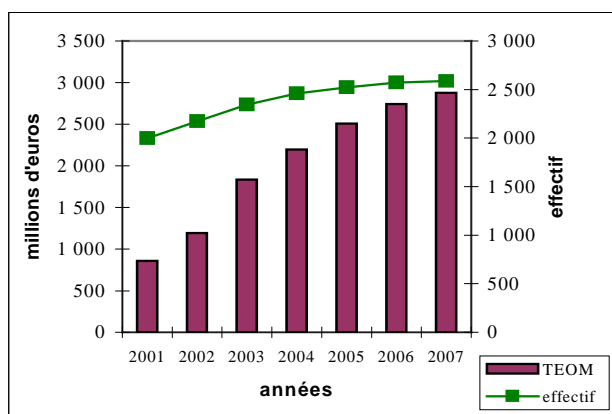
** Les subventions d'équipement sont transférées en section d'investissement en 2007



Parallèlement, les structures intercommunales urbaines (CU, CA et SAN) dotées du régime fiscal de la TPU bénéficient des attributions fiscales de péréquation qui s'attachent à ce type de fiscalité.

Les recettes fiscales directes des groupements augmentent de 4,6%. La fiscalité indirecte est marquée par un ralentissement de la progression de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Evolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et du nombre de GFP



Les disparités sont importantes selon le type de structure mais tendent à se réduire. Un habitant d'une CU a payé en moyenne 70,7 euros pour la TEOM en 2007, alors que celui d'une CC n'a déboursé que 46,9 euros (43,1 euros en 2006). Pour les CA, un habitant paie en 2007

14 euros de moins qu'un habitant d'une CU (contre 24 euros en 2006).

année	2001	2004	2005	2006	2007
TEOM Millions euros	858,5	2 119,1	2 508,3	2 744,5	2 876,5
TEOM euros/hab.	21,3	41,8	48,1	51,5	53,1

Les GFP dégagent en 2007 un autofinancement de 3,5 milliards d'euros, ce qui représente une progression limitée de 2,7% par rapport à 2006.

Investissement

L'exercice 2007 est marqué par la forte croissance de l'investissement des GFP.

Les dépenses d'équipement directes des GFP s'élèvent à 6,5 milliards d'euros et progressent de 15,7% par rapport à 2006.

Ce dynamisme touche tous les GFP, à l'exception des SAN.

Les dépenses d'équipement des CU, d'un montant de 1,9 milliard d'euros, ont augmenté de 19,4% en un an. Les emprunts couvrent 46,9% de ces dépenses.

En 2007, 91% des CA ont plus de 4 années d'existence. Cette maturité leur permet de développer des programmes d'investissements à hauteur de 2,4 milliards d'euros dont 55% sont financés par l'emprunt.

Les CC sont dynamiques. Leurs dépenses d'équipement affichent une progression de 16,9%.

Les SAN, quant à eux, ne participent plus aux dépenses d'investissement qu'à hauteur de 104 millions d'euros (1,9 % de l'investissement direct des GFP).

Section d'investissement

en millions d'euros

	communautés urbaines		communautés d'agglomération		communautés de communes		syndicats d'agglomération nouvelle		TOTAL	
	2007	07/06 en %	2007	07/06 en %	2007	07/06 en %	2007	07/06 en %	2007	07/06 en %
Dépenses d'investissement	2 992	19,9	3 887	19,6	2 755	14,4	187	-7,9	9 821	17,5
Remboursements d'emprunts	448	0,2	679	25,5	354	-1,7	66	-10,8	1 547	8,8
Dépenses d'équipement directes	1 948	19,4	2 419	13,6	2 012	16,9	104	-13,3	6 483	15,7
Autres dépenses	596	42,6	789	36,0	389	19,0	17	88,9	1 791	34,3
Recettes d'investissement	1 905	27,3	2 455	18,1	1 773	12,7	128	-3,8	6 261	18,6
Emprunts	913	4,9	1 321	7,7	671	22,4	78	-17,9	2 983	8,9
FCTVA	130	26,2	227	9,1	239	14,9	15	25,0	611	15,1
Subventions d'équipement reçues	416	26,1	569	28,7	586	7,9	31	34,8	1 602	19,7
Autres recettes	446	131,1	338	68,2	277	1,1	4	33,3	1 065	58,7
Dette	5 236	9,7	5 585	17,9	3 216	10,4	1 060	-10,8	15 097	10,9

En matière d'investissement, les disparités sur le niveau moyen des dépenses d'équipement par groupement n'évoluent guère. Ainsi, une CU a, en moyenne, entrepris en 2007 139 millions d'euros de dépenses d'équipement, soit une augmentation de 23 millions par rapport à 2006. Une CA a quant à elle réalisé en moyenne une dépense de 14 millions d'euros. Enfin, une CC a engagé en moyenne moins de un million d'euros de dépenses d'équipement en 2007. Ces différences mettent en évidence, à côté de la vocation (urbaine ou rurale) de chaque structure intercommunale, le poids des compétences exercées par chacune des structures. En effet, les CU interviennent sur de gros projets d'aménagement (réseau de transports en commun urbains, modernisation et rénovation de quartiers, aménagement de zones industrielles ...). Les CA, malgré leur caractère urbain, développent des chantiers moins lourds dans les mêmes domaines de compétence et les masses financières qu'elles engagent restent encore limitées.

Il convient de préciser que le montant des investissements des GFP n'intègre pas les opérations d'ordre correspondant aux biens mis à disposition par les communes participant aux groupements ou à la reprise d'actifs appartenant aux anciennes structures modifiées. Si ces biens ne correspondent pas à des investissements réels, ils constituent néanmoins des moyens d'action immédiate pour les GFP. Ces mises à disposition sont importantes notamment lors des créations de structures intercommunales. Entre 2006 et 2007, les mises à disposition restent à un niveau stable de 134 millions d'euros et sont imputables aux CA et CC, seules structures connaissant des augmentations d'effectifs et de périmètre.

Les recettes d'investissement des GFP connaissent aussi une forte expansion (+18,6%) pour l'exercice 2007.

Les recettes d'investissement hors emprunt, tout type de GFP confondus, augmentent de près de 30%, soutenues notamment par le dynamisme du fonds de compensation de la TVA (+15,1%).

Les emprunts constituent 48% des recettes d'investissement des GFP. La part de ce type de financement est cependant variable. Ainsi, il représente 54% des ressources d'investissement pour les communautés d'agglomération, mais seulement 38% pour les communautés de communes.

Pour l'exercice 2007, les recettes liées à l'emprunt augmentent globalement de 8,9%.

Équilibre financier global

Le financement des investissements est assuré principalement par un recours à l'emprunt et une mobilisation du fonds de roulement.

En 2007, les emprunts contractés par les GFP couvrent 46% de l'investissement direct. Avec une faible progression de la CAF (+2,7%), les GFP puisent dans leurs réserves (fonds de roulement) pour couvrir l'ensemble de leurs besoins.

Équilibre financier global des GFP

en millions d'euros

	CU		CA		CC		SAN		Total	
	2007	07/06 en %	2007	07/06 en %	2007	07/06 en %	2007	07/06 en %	2007	07/06 en %
Dépenses totales	7 655	9,1	14 645	8,9	9 788	8,2	483	-5,7	32 571	8,5
Recettes totales	7 481	7,3	14 560	7,6	9 982	6,9	478	-5,2	32 501	7,1
Charges réelles de fonctionnement (1)	4 663	3,1	10 758	5,5	7 033	5,9	296	-4,2	22 750	5,0
Produits réels de fonctionnement bruts des reversements de fiscalité(2)	5 576	1,8	12 105	5,7	8 209	5,7	350	-5,7	26 240	4,7
Capacité d'autofinancement A=(2)-(1)	913	-4,2	1 347	7,3	1 176	4,3	54	-12,9	3 490	2,7
Emplois d'investissement hors dettes	2 544	24,2	3 208	18,4	2 401	17,2	121	-6,2	8 274	19,3
Ressources d'investissement hors emprunts	992	58,5	1 134	33,3	1 102	7,5	50	31,6	3 278	29,1
Variation d'endettement (emprunts-remboursements)	465	n.s.	642	n.s.	317	n.s.	12	n.s.	1 436	n.s.

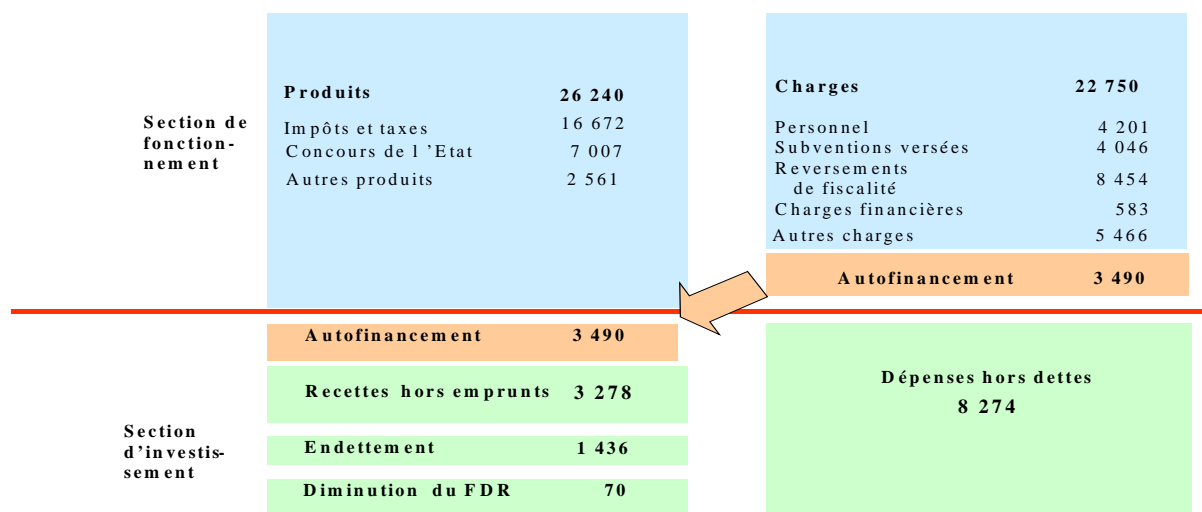
Trésorerie

L'encours journalier moyen de trésorerie des **GFP** augmente de 8%. Il représente 48,7 jours des dépenses totales (en incluant les reversements de fiscalité aux communes dans les dépenses), soit un ratio supérieur de 4 jours à celui de 2006 (45,1 jours de dépenses).

Comme pour les années précédentes, l'encours de trésorerie baisse sur les sept premiers mois de l'année et ne se redresse qu'en fin d'exercice.

Équilibre financier global des GFP

(En millions d'euros)



Le poids des syndicats reste important dans les finances des collectivités locales, même si 91% des communes ont adhéré à un groupement fiscalisé.

En 2007, les budgets globaux (charges de fonctionnement + dépenses d'investissement) des syndicats (SIVU et SIVOM) se sont élevés à 16,3 milliards d'euros.

Les SIVU (syndicats à vocation unique) – dont 15 110 ont fait l'objet d'une centralisation – ont réalisé des dépenses d'investissement pour 7,5 milliards d'euros dans de nombreux secteurs d'activité dont quatre principaux :

- l'eau et l'assainissement pour 2,3 milliards d'euros ;
- la production et la distribution d'énergie pour 2,1 milliards d'euros,
- les transports pour 1,1 milliard d'euros
- le traitement et l'enlèvement des ordures ménagères pour 0,8 milliard d'euros.

